

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 27) modifiant la Loi de la Marine Marchande au Canada.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre, en conséquence, se forme en tel comité, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Blondin fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion demandant,—Copie de tous les documents relatifs à la destitution de Léon N. Poirier, gardien de quai à Des-couse, N.-E., et à la nomination de son successeur, etc., etc.

Et un débat s'ensuivant;

M. Doherty propose, secondé par M. Roche,—Que le débat soit ajourné.

Et un nouveau débat s'ensuivant;

Et à six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures p.m.

*Huit heures p.m.*

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 25.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 11) concernant la *New Orleans and Grand Isle Traction, Light and Power Company, Limited*, et ayant pour objet d'en changer le nom en celui de *New Orleans and Grand Isle Railway, Light and Power Company, Limited*.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la question demandant,—Copie de tous les documents relatifs à la destitution de Léon N. Poirier, gardien de quai à Des-cousse, N.-E., et à la nomination de son successeur, etc., etc.

Et sur l'amendement à l'effet que le débat soit ajourné;

Et la question étant posée sur l'amendement, elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné, en conséquence, que le débat soit ajourné.

Sur motion de M. Law, secondé par M. Kyte,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Henry Burrill, maître de poste à Yarmouth-Nord, comté de Yarmouth, N.-E., (mêmes renseignements concernant la nomination de son successeur), de la preuve et du rapport fait à la suite de l'enquête tenue par Charles Lane à ce sujet. Aussi, état détaillé des frais occasionnés par cette enquête.

Sur motion de M. Law, secondé par M. Kyte,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de toutes lettres, télégrammes, correspondance et autres documents concernant la nomination de Charles W. Hatfield, gardien de pêcheries à la rivière Tusket, Yarmouth, comté de Yarmouth, N.-E.